



arope de la défense

Incertitudes autour du chaudron somalien

Antonin TISSERON

Chercheur associé à l'Institut Thomas More.



Ces dernières semaines, la Somalie est revenue sur le devant de la scène. Les enlèvements de ressortissants occidentaux, le recul des islamistes shebab et la signature d'une feuille de route semblent en effet témoigner d'une rupture dans le rapport de forces et les stratégies des acteurs somaliens. Cependant, les incertitudes demeurent encore lourdes sur l'avenir de ce territoire en crise depuis 1991, imposant pour les Européens et l'Union européenne de poursuivre leur engagement dans la recherche d'une solution politique. L'année qui s'annonce peut, à cet égard, s'avérer décisive et rompre avec la spirale d'échec des tentatives de réconciliation entre les parties somaliennes, première étape vers une amélioration de la sécurité dans la région, malgré les questionnements qui concernent les conséquences de l'intervention kenyane.

« La Somalie occupe une place toute particulière sur le continent africain depuis 1991 ». En 2003 déjà, Jean-Christophe Mabire commençait un article publié par la revue *Hérodote* par ces mots (1). Depuis la fuite le 27 janvier 1991 du dictateur Siad Barré arrivé au pouvoir en 1969, la Somalie est une vaste zone grise essaimant violence et désordres hors de ses frontières. Face à cette menace régionale, en plein centre de l'arc de crise s'étendant de l'océan Atlantique à l'océan Indien, la communauté internationale est intervenue à plusieurs reprises, non sans d'ailleurs rencontrer des difficultés et de douloureux échecs.

Ces dernières années ont cependant également vu l'arrivée et le rôle croissant de l'Union européenne comme nouvel acteur autour de la question somalienne. Or cet engagement, dans un contexte de montée des logiques terroristes au niveau régional et d'engagement de soldats kenyans sur le sol somalien, doit impérativement être poursuivi pour réduire les risques et menaces qui pèsent sur la Corne de l'Afrique.

L'engagement européen en Somalie

La forme de l'engagement européen en Somalie, en privilégiant la recherche de l'endiguement et d'une solution politique sur le terrain, est indissociable de l'histoire des interventions internationales dans ce pays depuis 1992. Les fantômes du passé hantent en effet les interventions internationales actuelles, amenant à privilégier l'action indirecte. Et bien que les attaques de pirates se poursuivent, d'un point de vue institutionnel les opérations européennes dans la région montrent des États européens capables d'agir de conserve dans le champ de la sécurité.

Les fantômes du passé

L'engagement de la communauté internationale en Somalie aujourd'hui est indissociable d'une histoire faite d'échecs et de traumatismes pendant la première moitié des années 1990.

Le 3 décembre 1992, alors que les chefs de guerre alors au pouvoir et leurs combattants accaparent l'aide humanitaire, l'ONU vote la Résolution 794 autorisant l'envoi d'une force militaire pour instaurer les conditions de sécurité nécessaires aux opérations humanitaires en Somalie. Le 9 décembre, les militaires de l'UNITAF (*United Allied Forces*) débarquent dans le cadre de l'opération *Restore Hope*. Filmée par les caméras des grands médias internationaux, l'arrivée des soldats américains sur les plages somaliennes se fait avec la conviction que la mission se déroulera sans problème. Pour le président Bill Clinton fraîchement élu, ses équipes de la Maison Blanche et le Pentagone, elle est en effet techniquement facile – bien plus facile en tout cas qu'une mission en ex-Yougoslavie, qu'il s'agit alors d'éviter en intervenant en Somalie – car jamais les bandes armées somaliennes n'oseront s'opposer à une force bien organisée et bien équipée. Mieux, le relief plat parcouru d'épineux épars incite l'administration américaine à considérer qu'il sera très difficile pour les chefs de guerre de monter des embuscades contre les unités escortant les convois de ravitaillement dans l'intérieur du pays (2).

Les débuts de la mission internationale semblent confirmer les anticipations de l'administration américaine mais, rapidement, la mission des forces armées se transforme en une tentative pour écarter les chefs de guerre d'un hypothétique processus de paix et une campagne infructueuse contre le général Muhammad Farah Aïdid, membre du clan Hawiye et chef du Congrès de la Somalie Unie depuis juillet 1991 (3). Dans ce contexte, la situation sur le terrain se tend. Le 5 juin 1993, 24 soldats pakistanais sont tués et, douze jours plus tard, un détachement français doit intervenir pour porter secours à des troupes marocaines encerclées. Ces affrontements culminent avec les événements des 3 et 4 octobre 1993, durant lesquels deux hélicoptères américains UH-60 et 18 militaires des forces spéciales sont tués. Malgré le retrait des unités américaines, les troupes de l'ONU, devenues entretemps par la Résolution 814 du 26 mars 1993 ONUSOM II, restent sur place jusqu'au 6 mars 1995. À ce moment, la situation est pourtant loin d'être réglée. Durant les deux années d'intervention de l'ONU, les Américains et la communauté internationale ont fait preuve d'une totale méconnaissance de la situation locale et de son fonctionnement. Certes, les médiateurs internationaux ont envisagé de s'appuyer sur les clans pour obtenir la cessation des combats, mais ils ont placé sur un pied d'égalité les représentants de l'ensemble des factions sans tenir compte des usages alors en vigueur et de la représentativité et des rapports de force entre les différents clans. Plus grave, la force internationale n'a pas compris – ou pas voulu comprendre – que les chefs de guerre étaient également des chefs de clans (4).

Lorsque la Somalie revient sur le devant de la scène après les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis privilégient ainsi une approche indirecte, maritime d'abord puis terrestre. En 2002, ils mettent en place la *Combined Task Force 150* (5) dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom* en Afghanistan, dont l'une des missions est de mener des opérations maritimes dans le golfe d'Aden et sur la côte orientale de la Somalie. Quelques années plus tard, ils appuient également

auprès de l'ONU l'Éthiopie dans ses projets d'intervention pour rétablir l'autorité du gouvernement fédéral de transition. L'entrée des forces éthiopiennes dans Mogadiscio le 28 décembre 2006 ne met cependant pas fin aux combats et, lorsqu'elles quittent le pays le 26 janvier 2009, les 8 000 soldats de l'AMISOM, mandatés par l'Union africaine et chargés de la relève, ne contrôlent qu'une petite partie de la capitale.

Un succès dans la grisaille

Si les États-Unis ont réinvesti la Corne de l'Afrique à la suite des attentats du 11 septembre, il en a été de même des Européens et de l'Union européenne dans le cadre de la lutte contre le terrorisme sous l'égide des États-Unis. Plusieurs pays européens ont en effet participé à des opérations maritimes dans le golfe d'Aden et sur la côte orientale de la Somalie au sein de la *Combined Task Force 150*.

L'Union européenne en tant que telle est également directement engagée dans le cadre de l'opération EUNAVFOR Somalie-Opération ATALANTA, lancée en décembre 2008 et prolongée le 7 décembre 2010 pour deux ans par le Conseil de l'Union européenne. Première opération navale de l'Union européenne, Atalante a pour mission : de fournir une protection aux navires affrétés par le Programme alimentaire mondial ; de protéger les navires marchands ; de lutter contre la piraterie. À la date du 14 avril 2011, plus d'une vingtaine de bâtiments et d'aéronefs participaient ainsi à l'opération, soit plus de 1 800 militaires venant des Pays Bas, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la France, de la Grèce, de la Suède, de l'Italie, de la Belgique, du Luxembourg et de l'Estonie. S'ajoutent également la Norvège, la Croatie, le Monténégro et l'Ukraine, ainsi que les pays européens dont l'engagement se limite à l'envoi de personnels au sein de l'état-major.

Si, dans la grisaille de l'Europe de la défense, l'engagement en Somalie fait figure de réussite pour les Européens dans la capacité à élaborer une réponse face à un défi commun, l'opération EUNAVFOR-ATALANTA n'est qu'un volet de l'action menée par l'Union européenne dans la Corne de l'Afrique. Celle-ci appuie aussi le processus de Djibouti pour la paix et la réconciliation en Somalie (6), sous l'égide des Nations unies, soutient financièrement les militaires de l'AMISOM (*African Union Mission in Somalia*), notamment dans les domaines du soutien et de la planification, tout en fournissant les ressources nécessaires à la protection des navires qui l'approvisionnent. Elle est le premier bailleur d'aide au développement pour la Somalie. Enfin, le 7 avril 2010, le Conseil de l'Union a lancé la mission militaire EUTM Somalie. Destinée à former les forces du gouvernement somalien de transition en Ouganda, elle regroupe 150 militaires venant d'une quinzaine d'Étatsmembres. Initialement terminée en août 2011, elle a depuis été prolongée d'une année, afin notamment de former des spécialistes et des formateurs locaux.

Dans cette perspective, l'engagement de l'Union européenne et des Européens apparaît comme un succès. Une action en commun est possible dans le domaine de la sécurité en appui d'actions de développement, avec des initiatives complémentaires menées par un service extérieur et des partenaires volontaires. Dans le même temps cependant, l'approche européenne doit être mise en perspective avec les évolutions récentes sur le terrain. La posture consistant à protéger les navires, à former des militaires somaliens, à appuyer l'AMISOM et à soutenir un processus politique risque fort de s'avérer insuffisante sans constance.

Les dynamiques du chaos somalien

Les mois de septembre et d'octobre 2011 ont vu un renforcement des dynamiques terroristes à Mogadiscio, mais aussi dans les pays voisins, avec l'enlèvement de ressortissants occidentaux puis des attentats au Kenya. Or face à ces menaces de déstabilisation, il importe pour l'Union européenne et la communauté internationale de poursuivre les actions en cours et de maintenir la pression sur les acteurs de la région afin de limiter les risques de contagion de la violence.

Logiques terroristes

Le 10 octobre dernier, l'AMISOM publiait un communiqué dans laquelle elle affirmait, après 48 heures d'opérations conjointes avec les forces du gouvernement de transition, avoir récupéré les bastions encore tenus par les miliciens shebab (7) à l'extrême nord de Mogadiscio. « Les opérations, poursuit le communiqué, vont maintenant se concentrer sur les environs de la ville et le rétablissement de l'ordre public par la police dans les zones libérées » (8).

Six jours plus tôt pourtant, le 4 octobre, un attentat suicide au camion piégé, revendiqué par les shebab (et présenté dans son testament par le kamikaze comme une action menée contre des chrétiens qui « ont voulu porter la croix partout »), faisait 70 morts dans la capitale Mogadiscio. Cet attentat fait écho au double attentat de Kampala le 11 juillet 2010, destiné à amener l'État ougandais – principal contributeur de l'AMISOM – à retirer ses troupes de Somalie, mais aussi à l'enlèvement attribué aux shebab de travailleurs humanitaires et ressortissants britanniques, français et espagnols dans l'Est du Kenya. La Somalie apparaît en effet depuis plusieurs années comme une zone grise regroupant des criminels et divers groupes terroristes plus ou moins affiliés à Al Qaida. Ainsi, en juin 2011, le comorien Fazul Abdullah Mohammed, *alias* Haroun al-Kamari, décrit par le gouvernement américain comme un chef d'Al Qaida en Afrique, était abattu lors d'un contrôle de police dans la capitale somalienne. Quant à son prédécesseur, Saleh Ali Saleh Nabhan, *alias* Abu Youssef al-Kini, il était tué par une attaque aérienne américaine le 14 septembre 2009, dans le village de Borow, dans le sud somalien.

À l'heure où l'organisation terroriste internationale souhaite reprendre la main en Afrique à la faveur des révolutions arabes, un éventuel renforcement mutuel des dynamiques terroristes dans la Corne de l'Afrique ne doit pas être négligé. Certes, les télégrammes diplomatiques révélés par *Wikileaks* montrent des services américains encore réservés en 2010 sur des liens significatifs de soutien direct d'Al Qaida, en termes financiers ou militaires, en provenance d'Irak ou d'Afghanistan (9). Pour eux les sources d'approvisionnement en armes et en argent des shebab sont avant tout régionales, venant du Yémen et de l'Érythrée. Cependant, la préoccupation d'Al Qaida pour les révoltes et révolutions en Afrique du Nord et la multiplication récente des attentats et enlèvements dans la Corne de l'Afrique constituent des tendances qui peuvent laisser craindre un renforcement des relations entre les shebab et Al Qaida autour d'une politique du pire, substitut ou complément à d'autres formes de lutte en Somalie et dans les pays voisins, voire même de l'influence des idées d'Al Qaida auprès des populations locales, en Somalie ou encore au Kenya.

Jeu d'équilibriste

L'entrée mi-octobre des troupes kenyanes dans le sud de la Somalie, pour traquer les auteurs des récents enlèvements d'étrangers mais en fait discutée depuis deux ans (10), ne saurait en effet constituer une solution durable, et risque même d'accroître les dynamiques de violence et de radicalisation. L'intervention politico-militaire extérieure, qui plus est dans une société prémoderne comme la Somalie, est porteuse de réactions de rejets au niveau local, contre des soldats pouvant être perçus comme des envahisseurs. Alors certes, ces « guérillas accidentelles » contre des

troupes étrangères ne sont pas systématiques et les relations développées entre Kenyans et Somaliens (une partie de la population kenyane est d'ailleurs somali) peuvent contrebalancer les logiques d'affrontement. Mais, faut-il le rappeler, c'est l'intervention éthiopienne entre 2006 et 2009 qui a ouvert aux partisans d'Oussama Ben Laden une fenêtre d'opportunité pour s'implanter en Somalie et coopérer avec les insurgés locaux et nourri l'extension des shebab par un double mouvement de contagion de leurs idées et de rejet des soldats éthiopiens (11). En d'autres termes, une nouvelle intervention étrangère pourrait bien redonner un nouveau souffle à un mouvement semble-t-il en perte de vitesse du fait de sa politique dans les régions sous son contrôle et de sa gestion de la famine (12).

Les incertitudes qui pèsent sur la Somalie renvoient également aux capacités de l'AMISOM. Alors que l'ONU a voté en décembre 2010 pour une augmentation de 8 000 à 12 000 hommes, neuf mois plus tard les effectifs se limitaient toujours à 9 000 soldats, pour presque totalité venant de l'Ouganda et du Burundi. Tout aussi important si ce n'est davantage, comme l'avouaient au même moment le porte-parole de la force de l'Union Africaine, 4 000 hommes supplémentaires devraient seulement permettre de sécuriser Mogadiscio (13). L'AMISOM n'est ainsi qu'une réponse d'urgence à une situation dont la solution ne réside pas entre les mains d'une force armée, fut-elle africaine.

La réunion organisée par l'ONU entre les 4 et 6 septembre 2011 pour adopter une feuille de route et sa signature par le gouvernement fédéral de transition, des représentants du Puntland (14), de la région de Galmudug (15) et de la milice Ahlu Sunna wal Jamaa (16), constitue en cela la principale raison d'espérer voir un processus politique de paix se mettre en place en Somalie. Reste que sa fragilité impose à la communauté internationale, dont l'Union européenne et les Européens, de veiller à la bonne mise en œuvre par les acteurs en présence des étapes de la feuille de route. De même, dans une Corne de l'Afrique où les ambitions régionales sont réelles, le jeu des acteurs régionaux devra être observé et analysé avec attention, à commencer par l'Érythrée. Le défi est en tout cas immense pour la Somalie et ses voisins, avec un million de réfugiés somaliens hors du pays.

De ce point de vue, le règlement de la crise en Somalie ne fait que commencer, avec une issue qui repose avant tout sur la poursuite de l'engagement international, la fermeté à l'égard des divers acteurs somaliens engagés dans le processus de paix, le respect des éléments de calendrier retenus et une étroite coordination avec les États voisins.

Antonin TISSERON

- (1) Jean-Christophe Mabire, « Somalie, l'interminable crise », Hérodote, 2003/4, N°111, pp. 57-80, p. 57.
- (2) Jean-Christophe Mabire, ibid., p. 66.
- (3) Pendant le règne de Siad Barré, Aïdid a occupé le poste d'ambassadeur en Inde et de directeur des services secrets somaliens, avant d'être arrêté et emprisonné pendant six années pour traîtrise. Le Congrès de la Somalie Uni a été créé en 1989 avec pour objectif de mettre fin au pouvoir de Siad Barré.
- (4) Jean-Christophe Mabire, art. cit., p. 68.
- (5) Force opérationnelle navale multinationale dont le quartier général se trouve à Bahreïn, la *Combined Task Force 150* est chargée d'assurer une mission de surveillance de l'océan Indien afin de dissuader et d'empêcher les déplacements de groupes terroristes et de lutter contre les trafics qui les financent. En janvier 2009, une autre force internationale, la *Combined Task Force 151*, est mise en place pour lutter tout particulièrement contre la piraterie au large de la Somalie.
- (6) Le fondement du processus de paix de Djibouti est un accord de paix signé en 2008 entre le gouvernement fédéral de transition et l'Alliance pour la Re-libération de la Somalie (ARS), mouvement créé après la défaite de l'Union des tribunaux islamiques en 2006. La première phase des pourparlers a abouti à un accord sur la formation d'un nouveau gouvernement au début de 2009, l'expansion du Parlement de 275 à 550 membres, l'entrée des parlementaires de l'ARS et l'élargissement du gouvernement.
- (7) La milice shebab, dont le nom signifie jeunesse en arabe, est implantée dans le Sud et le Centre de la Somalie. Son idéologie repose sur la création d'un État islamique et la lutte contre les « infidèles » présents dans la Corne de l'Afrique. Elle impose la charia sur les territoires sous son contrôle.
- (8) Communiqué de presse de l'AMISOM du 10 octobre 2011, disponible sur : http://amisom-au.org/tfg-amisom-secure-remaining-al-shabaab-strongholds-in-mogadishu/?lang=fr.

(9) Jean-Philippe Rémy, « Wikileaks : les États-Unis minimisent l'influence d'Al-Qaida en Somalie », Le Monde, 8 décembre 2010.

- (10) Jean-Philippe Rémy, « Le Kenya entre dans la guerre en Somalie », Le Monde, 9 octobre 2011.
- (11) David Kilcullen, *The Accidental Guerilla*, New York, Oxford University Press, 2009, p. 35 et pp. 204-208. Au Timor Oriental, en 1999, la force internationale chargée de mettre fin aux troubles sur l'île a été perçue par les habitants comme une réaction à l'« intervention » indonésienne.
- (12) Muhyadin Ahmed Roble, « Somalia's Famine Contributes to Popular Revolt against al-Shabaab Militants », *Terrorism Monitor*, Vol. 9, n°32, 12 août 2011, pp. 3-5, disponible sur : http://www.jamestown.org/uploads/media/TM_009_Issue32_01.pdf.
- (13) Lieutenant-colonel Paddy Ankunda, « World must act fast on Somalia », *Hiiraan Online*, 30 septembre 2011, disponible sur : http://www.hiiraan.com/op2/2011/sept/world_must_act_fast_on_somalia.aspx. Ajoutons à cela que l'AMISOM n'est pas équipée et formée pour mener des combats intenses, et que tel n'est pas le souhait de l'Ouganda et du Burundi.
- (14) Région du nord-est de la Somalie, le Puntland s'est déclaré autonome en 1998. Les relations de ce territoire avec le gouvernement fédéral sont difficiles. Ainsi, le 16 janvier 2011, les autorités du Puntland affirmaient rompre officiellement tout lien avec le gouvernement de transition. Dans le communiqué annonçant la rupture, les autorités du Puntland pointaient notamment leur sous-représentation au sein du gouvernement de transition et la non-redistribution de ressources financières reçues de pays étrangers.
- (15) Il s'agit d'une région semi-autonome située au sud du Puntland.
- (16) Cette milice religieuse a pris les armes contre les shebab en juin 2009.

Programme de recherche



Avec le soutien de



Contact

info@institut-thomas-more.org

Tel +33 (0)1 49 49 03 30 - Fax +33 (0)1 49 49 03 33

Institut Thomas More ASBL © novembre 2011